



Action sociale collective
Tél. : 02 33 68 66 80
action-sociale-collective.cafmanche@cnafrmail.fr
www.reseau-parental50.net

Saint-Lô, le 7 février 2019

OBJET : Dispositif Reaap - Appel à projets 2019.

Madame, Monsieur,

Le comité de pilotage du Reaap (*Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents*) de la Manche lance le nouvel appel à projets 2019.

Si vous souhaitez solliciter une subvention au titre de ce dispositif, nous vous invitons à télécharger l'imprimé de demande de financement sur le site du REAAP.

Vous devez nous retourner **au plus tard pour le vendredi 22 mars 2019** :

- ☞ la description du projet d'actions Reaap 2019 et les pièces justificatives demandées page 4 du cahier des charges,
- ☞ l'autorisation de publication sur les sites Internet mon-enfant.fr et Parentalité Réseau Manche (obligatoire).

Pour rappel, l'évaluation des actions et le questionnaire national de remontée des données d'activité 2018 sont à compléter **avant le 28 février 2019**.

Pour votre bonne information, sachez que vous pouvez prendre connaissance du Schéma départemental des services aux familles de la Manche sur le site du Reaap et ceux des partenaires.

Les dossiers **devront nous parvenir complets et signés** à :

Caisse d'Allocations Familiales
Service Action Sociale Collective
63 Bd Amiral Gauchet
50306 AVRANCHES cedex

ou

action-sociale-collective.cafmanche@cnafrmail.fr

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Florence BERRUER
Conseillère technique parentalité